

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

Inspection Générale de la Sécurité Civile

DGSCGC/IGSC/ 2018/N° 230

Affaire suivie par : Contrôleur général PESCHER

Tél. : 01.86.21.62.08

Mél : dgscgc-secretariat-inspection@interieur.gouv.fr

Paris, le 22 NOV. 2018

Note

à l'attention de

Mesdames et Messieurs les présidents des SDIS,

Monsieur le directeur de l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers,

Messieurs les directeurs départementaux des services d'incendie et de secours,

Monsieur le directeur de l'École d'application de la sécurité civile

Objet : Plan de prévention santé, sécurité et qualité de vie en service (SSQVS)

Pièce jointe : Plan SSQVS 2019-2023

La santé, la sécurité et la qualité de vie en service des agents des services d'incendie et de secours (professionnels, volontaires, militaires, agents administratifs et techniques) constituent des préoccupations majeures de la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises.

C'est pourquoi, après un peu plus de dix années de mise en œuvre des préconisations du premier rapport relatif à la sécurité en opération (rapport dit « Pourny »), et à la suite des évolutions notables qu'il a permises, j'ai souhaité donner une nouvelle impulsion à la politique de prévention de notre composante.

Ainsi, le plan de prévention santé, sécurité et qualité de vie en service 2019-2023, que vous trouverez en pièce jointe, constituera-il un engagement fort où chacun, à son niveau, doit œuvrer dans un intérêt à la fois individuel et collectif. Fruit d'une concertation avec les organisations représentatives, ce plan a fait l'objet d'une communication lors de la conférence nationale des services d'incendie et de secours du 25 octobre dernier.

Sa mise en œuvre, dont la coordination est confiée à l'inspection générale de la sécurité civile (mission prévention accidents enquêtes - MPAE), devra être réalisée de manière progressive et adaptée, selon le degré de maturité de l'organisation de chacun de vos établissements en matière d'hygiène et de sécurité.

Je vous invite par conséquent à intégrer, en fonction de vos capacités, ces axes stratégiques dans vos plans de prévention en liaison constante avec votre CHSCT et votre CCDSPV.

Un bilan périodique du niveau de réalisation des actions et des résultats obtenus sera réalisé à la CNSIS.

Vous voudrez bien me rendre compte des difficultés éventuelles que vous rencontreriez dans la mise en œuvre de ce plan à l'adresse suivante :

dgscgc-secretariat-inspection@interieur.gouv.fr

Pour le Ministre de l'Intérieur et par
délégation,
le Préfet, directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises



Jacques WITKOWSKI

Copie à :

- Mesdames et Messieurs les préfets ;
- Monsieur le général d'armée, chef d'état-major de l'armée de Terre ;
- Monsieur l'amiral, chef d'état-major de la Marine ;
- Messieurs les chefs d'état-major interministériel de zone ;
- Monsieur le directeur des sapeurs-pompiers ;
- Monsieur le directeur de cabinet du DGSCGC ;
- Mesdames et Messieurs les sous directeurs de la DGSCGC ;
- Monsieur le général commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ;
- Monsieur le vice-amiral commandant le bataillon des marins pompiers de Marseille.